

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 9

Artikel: Armée et tir fédéral à Bière
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346045>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

notre activité sociale. Il est inadmissible que des gens soient qualifiés d'inaptes au placement à cause d'une période de service militaire à venir et qu'ils n'aient ainsi pas droit à une indemnité de chômage. Cette situation concerne particulièrement les recrues qui terminent leur école en octobre et qui entrent à l'école de sous-officiers en janvier de l'année suivante, ainsi que les cadres entre deux services d'avancement. Nous luttons pour que cette lacune juridique soit bientôt comblée. Mais, jusque-là, nous continuerons à aider les militaires dans une telle situation.

Nous accordons aussi souvent un soutien financier pour le loyer et les primes de l'assurance-maladie ou à titre d'aide temporaire jusqu'au versement de l'APG. Il existe aussi des situations tragiques qui, heureu-

sement, ne sont pas très fréquentes, mais dont la complexité réclame beaucoup de temps.

Hausse des allocations pour perte de gain et amélioration des suppléments de solde.—

Ces améliorations financières devraient influencer positivement nos dépenses. Il est particulièrement réjouissant de constater que ces mesures ont aussi permis de mettre un frein à l'évolution régressive du nombre des volontaires à l'avancement et même de renverser la tendance.

95% de nos «clients» sont très satisfaits du SSA.—

A la fin des écoles de recrues de printemps, nous avons fait une enquête pour déceler les lacunes éventuelles du SSA. Sur les 1200 militaires qui ont reçu notre questionnaire, 400 ont pris la peine d'y répondre, ce

qui est un bon résultat. Les réponses ne manquent pas d'intérêt: elles montrent tout particulièrement que nos consultations sociales dans les écoles devraient avoir lieu dans un délai plus court. Plus de 95% de nos clients sont toutefois très satisfaits des prestations du SSA.

Nous sommes heureux de constater que d'autres fondations, en plus du DNS, sont très généreuses à notre égard, ce qui nous permet de continuer à faire face à des exigences financières élevées. Nous voulons citer tout particulièrement la Fondation Rudolf Pohl, dont l'aide nous autorise à traiter régulièrement des situations extraordinaires avec générosité. Je tiens à remercier chaleureusement les membres de ces fondations pour leur bienveillante attention.

P. H.

Armée et Tir fédéral à Bière

L'exercice est terminé et réussi pour le régiment territorial 15 engagé pour le Tir fédéral de Bière... Et pourtant! Pour faire face au manque d'effectifs, il a fallu faire appel à des renforts: la compagnie de canots-moteur, la compagnie d'état-major du régiment et même l'Ecole de sous-officiers de Colombier. Flexibilité, initiative, réflexion, rapidité, voilà quelques-unes des qualités qui ont été indispensables chez les soldats et les cadres engagés dans une mission d'appui au profit d'une organisation civile. Sans cet appui, le Tir fédéral ne se serait pas déroulé dans des conditions convenables.

Il ne faut pas taire les problèmes engendrés par le comportement inadéquat d'une minorité de tireurs (agressivité, indiscipline, absence de respect), souvent lié à l'abus de boisson, ainsi que par le non-respect des prescriptions de sécurité (maniement d'arme, protection de l'ouïe). Heureusement, le maniement d'arme des tireurs civils ne s'est soldé que par un blessé léger par éclats.

Nul doute que les enseignements auront été nombreux pour tous les militaires qui ont été appelés à vivre cette aventure. (Extraits du communiqué du rgt ter 15)